qu'il était chargée de recueillir les souscriptions pour le rétablissement de la statue de Henri IV.

(A suivre) CH. ROUSSEL.

Situation météorologique. — Paris 30 avril. — Le baromètre est en nouvelle dépression depuis ce matin ; les vents ont remonté au Nord et la température s'est de nouveau abaissée; les pluies sont à peu près générales en France.

La dépression du golfe de Gascogne s'est étendue vers la Bretagne, en avant, vers le Pas-de-Calais, s'est formée une petite dépression orageuse (757 ⁿ[m]).

Le thermomètre marquait ce matin — 2° à Hapa-randa, Berne, 11 à Vienne, Paris, 10 à Nice et 20 à Biskra.

En France, des pluies restent probables.

A Paris, hier, ciel couvert, pluvieux.

Maximum, 13°0; minimum, 7°8.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Contributions. — On nous communique l'avis suivant :

« *Contributions.* — Mise en recouvrement des rôles de la contribution sur les voitures, chevaux, mules et mulets.

» Le maire de la ville de Roubaix, donne avis que lesdits rôles, revêtus des formalités prescrites par la loi, sont en recouvrement à partir de ce jour.

» Tout contribuable qui se croira surtaxé adressera au Préfet, dans les trois premiers mois de l'émission des rôles, sa demande en décharge ou réduction. Il y joindra la quittance des termes échus de sa cotisation, sans pouvoir, sous prétexte de réclamation, différer le paiement des termes qui viendront à échoir pendant les trois mois qui suivront la réclamation, et dans lesquels elle devra être jugée définitivement. (Loi du 21 avril 1832, art. 28.)

» Ne sont point assujetties aux droits de timbre les réclamations ayant pour objet une côte moindre de 30 francs. (Idem).

» Les demandes en remise ou modération doivent être présentées dans les quinze jours qui suivent les faits qui y donnent lieu. »

Un enfant de Roubaix, Arthur Barbe du 11e bataillon des chasseurs à pied, déjà titulaire de la médaille du Tonkin, vient d'être mis à l'ordre du jour pour sa brillante conduite dans les combats livrés aux irréguliers chinois, ainsi qu'à la bataille de Monkay, le 27 novembre dernier. Les parents habitent rue de Lannoy, fort Desprez.

Depuis 4 ans

Chapareillan (Isère), le 20 février. Depuis quatre ans j'avais des douleurs nerveuses, une oppression continuelle et je ne pouvais pas reposer; je ne savais plus que faire. Vos bonnes Pilules suisses à 1 fr. 50 la boîte m'ont guérie complètement. A M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris. Mme veuve Capitan. Signature légalisée. 14707d

LA FRANC-MAÇONNERIE

Le 46me numéro des *Mystères de la Franc-Maçonnerie*, dévoilés par Léo Taxil, est en vente au prix de 10 centimes.

Le réclamer aux porteurs ou au bureau du journal.

La neuvième série des *Mystères de la Franc-Maçonnerie*, dévoilée par Léo Taxil, vient de paraître.

En voici le sommaire :

Gravures. — 1° La légende du Chef du Tabernacle (23e degré) : Ebis combattant le Dieu-Crocodile. — 2° Enseignement du Prince du Tabernacle (24e degré) : les deux principes de la divinité, le Jéhovah blanc et le Jéhovah noir. — 3° Initiation du Chevalier du Serpent d'Airain (25e degré) : le pèlerinage au Sinaï. — 4° Initiation du Prince de Merci (26e degré) : le candidat dans les airs du Septième ciel et le puits de la Vérité. — 5° Initiation du Souverain Commandeur du Temple (27e degré) : la procession funèbre.

Texte. — Ensemble des secrets des premiers grades d'Arrières-Loges : 8e, 9e, 10e, 11e, 12e, 13e, 14e, 15e et 16e degrés. — Les Aréopages de la Maçonnerie Noire : introduction au satanisme final. — Le Conseil du Liban : Initiation du Grand Pontife; il faut reconquérir l'Eden et détrôner Adonaï; réception au grade de Grand Patriarche; honneurs rendus à Lucifer, étoile du matin; initiation du Chevalier Prussien; caractère étrange de la cérémonie; comédie d'Adolphe le Saxon, du comte Reinfred et de l'Evêque de Vienne; légende maçonnique de la Tour de Babel; initiation du Royale-Hache ou Prince du Liban; la légende de Salomon, renégat d'Adonaï et pontife de Moloch. — La Cour : Initiation du Chef du Tabernacle, du Prince du Tabernacle, du Chevalier Serpent d'Airain, du Prince de Merci et du Commandeur du Temple. — La Grande Loge : Grades de Prince du Soleil et de Grand-Ecossais de Saint-André; exhibition et explication du Baphomet, idole des Templiers. — Le Kadosch : premier aperçu de ce grade satanique.

Prix de la série : 50 centimes, série de luxe 0,75; la réclamer aux porteurs ou au bureau du journal.

SOCIÉTÉ ARTISTIQUE de Roubaix-Tourcoing. — 6me exposition des arts décoratifs, rue de l'Alouette, 58. — Prix d'entrée : 50 centimes les dimanche, lundi et jeudi ; 1 franc les autres jours.

L'exposition est ouverte tous les jours de 10 heures à 6 heures.

TOURCOING

Une école industrielle à Tourcoing. — Parmi les projets soumis au Conseil municipal, à la suite du vote de l'emprunt de 4 millions, il en est peu qui présentent l'intérêt offert par la proposition de M. Deltombe de créer ici une école professionnelle et d'apprentissage.

Les travaux de voirie pour lesquels on prévoit des sommes considérables, contribueront à l'embellissement de la ville et répondent à des besoins plus ou moins immédiats : mais l'établissement d'une école industrielle est étroitement lié à la prospérité même de Tourcoing et touche plus particulièrement la classe ouvrière qui a tout intérêt à avoir à sa disposition les moyens de se perfectionner dans ses connaissances professionnelles.

Ainsi que nous l'avons dit, M. Deltombe a repris, dans la séance de vendredi, son projet primitif que la Commission des Grands Travaux avait cru devoir écarter ou du moins ajourner.

Notre cadre restreint ne nous permet pas, à notre grand regret, de publier *in extenso* le substantiel mémoire présenté par M. Deltombe et, ajoutons-le, écouté avec beaucoup d'intérêt par les membres du Conseil et par le public qui assistait à la séance. Nous devons donc nous borner à en donner une courte analyse.

Après avoir fait ressortir toute l'importance qu'a l'enseignement technique pour l'industrie, M. Deltombe établit la distinction à faire entre l'enseignement primaire auquel est annexé le travail manuel et l'enseignement professionnel ou école d'apprentissage proprement dite. Le travail manuel, dans l'enseignement primaire, n'est qu'un accessoire, un moyen d'éducation générale, tandis qu'il devient en quelque sorte la base de l'enseignement professionnel dans lequel l'instruction théorique est réduite au strict nécessaire.

A l'appui de sa thèse, M. Deltombe, rappelle les discussions ainsi que les résolutions prises au Congrès de l'enseignement technique de Bordeaux.

Il ajoute que Tourcoing, en raison de son importance industrielle, a tout droit de compter sur une subvention de l'Etat pour la création d'une école industrielle.

Répondant ensuite aux arguments présentés par M. Dron, dans le rapport qui concluait au rejet de la proposition, M. Deltombe s'attache à établir que l'école de la rue de Gand ne peut pas donner satisfaction au point de vue de l'instruction professionnelle. Il dit, non sans raison : « Cette école « deviendra donc une école primaire munie d'ate- « liers comme la loi l'exige, et rien de plus. » Et il ajoute qu'on a pris à tort, comme terme de comparaison, l'école Diderot, de Paris, qui est, elle, une véritable école d'apprentissage dirigée par des maîtres spéciaux.

On ne peut pas davantage arguer d'une concurrence faite à l'école de Roubaix. Dans cette dernière ville, « l'industrie, qui consiste principalement dans la fabrication des tissus de fantaisie et artistiques est toute différente de la nôtre qui comprend plutôt la filature, la fabrication des tapis et la bonneterie. »

M. Deltombe conclut ainsi : « En résumé, ce qu'il nous faut, c'est une école qui nous soit propre, qui soit spéciale à notre industrie principale, qui nous donne de bons ouvriers connaissant outre le travail manuel, le principe des métiers de peignage, filature et tissage qui fonctionnent à Tourcoing. Nous ne pouvons pas songer à envoyer nos élèves chercher toutes ces connaissances ailleurs. »

Voici le texte de la délibération proposée et qui a été renvoyée à l'examen de la commission spéciale :

» Le Conseil municipal :

» *Vu le rapport qui lui a été présenté sur l'état de l'enseignement technique en France et à l'étranger :*

» Vu le projet d'Ecole y annexé ;

» Considérant que pour maintenir le niveau industriel de notre ville et améliorer le sort de nos classes ouvrières, il est de toute nécessité de développer, chez nous, l'enseignement technique en créant une école spéciale qui nous soit propre, dans laquelle les élèves destinés à être ouvriers ou contre maîtres seront initiés aux principes et à l'apprentissage théorique et pratique des industries spéciales à notre ville.

» Considérant que l'Etat vient de porter de 268,000 à 550,000 francs le crédit qu'il affecte aux établissements techniques professionnels et d'apprentissage.

» Considérant que, Tourcoing, l'un des plus grands centres industriels de France, est en droit de réclamer une part sur cette somme, et que d'ailleurs une subvention pourrait nous être donnée par l'Etat sur un autre article de son budget.

» Délibère ce qui suit :

» Il sera crée à Tourcoing une école d'apprentissage et professionnelle, conformement aux dispositions du projet sus-vise :

» Emet le vœu que la création de cette école soit déclarée d'utilité publique et que la ville soit autorisée à acquérir ou à louer un immeuble convenable avec toutes les dépendances nécessaires et que le recrutement des élèves se fera dans nos écoles primaires élémentaires, parmi les jeunes gens sortant de ces écoles, munis de leur certificat, et âgés de 13 ans environ ;

» Dit que la demande de l'établissement de cette école sera adressée, avec tous les documents nécessaires à l'appui par M. le maire à M. le ministre du Commerce par l'intermédiaire du Préfet du Nord ;

» Dit qu'à cette demande en sera annexée une autre sollicitant une subvention de l'Etat ;

» Dit que, dans le cas où le concours de l'Etat nous serait refusé, la ville supportera seule les charges de la création sus dite ainsi que les dépenses annuelles en attendant que l'Etat lui vienne en aide ;

» Dit que les industriels de notre ville seront priés de fournir gratuitement des spécimens de métiers pour composer l'atelier de : peignage, filature et tissage ; fabrication de bonneterie, de tapis et teinture, ou pour figurer au musée industriel de cette école ;

» Dit qu'une somme de 275,000 francs sera réservée dans l'emprunt pour faire face aux frais que nécessitera cette création. »

Le Conseil municipal s'assemblera *mercredi prochain 4 mai*, à 8 heures du soir, à l'Hôtel-de-Ville, pour l'ouverture de la session de mai.

Dans cette séance seront appelées notamment les affaires ci-après :

» Enlèvement des boues et immodices de la ville — Cahier des charges pour une nouvelle adjudication — (Lecture du rapport de la commission de la voirie et discussion s'il y a lieu).

» Demande de retraites par deux gardes-champêtres [discussion du rapport de la commission des finances).

» Offre de cession à la ville d'instruments de musique et objets divers par le président de l'ancienne société philharmonique des *Amis Réunis*.

» Projets d'emprunt et de grands travaux d'utilité publique, (suite de la discussion).

Les affaires qui, entre autres, et indépendamment de celles ci-dessus, paraîtront pouvoir être appelées dans le cours de la session, seront ultérieurement indiquées.

Travaux à la gare. — *Nous apprenons que* des travaux d'aménagement intérieur seront incessamment commencés à la gare. Les plans ont été approuvés par l'administration centrale de la compagnie du chemin de fer du Nord et ne tarderont pas à être exécutés.

D'après nos renseignements, les salles d'attente actuelles seraient diminuées, mais, par contre, la salle des pas perdus, trop restreinte, prendrait des proportions plus vastes.

La distribution des coupons se fera à deux guichets placés dans cette salle, ce qui évitera au public l'ennui de stationner, parfois à la pluie, devant le guichet extérieur qui existe maintenant.

Autre inconvénient qu'on se propose de faire disparaître : la sortie des voyageurs sera placée à l'extrémité droite des salles d'attente actuelles : il n'y aura donc plus à craindre cet encombrement résultant d'une circulation souvent assez gênante de voyageurs voulant entrer ou sortir en même temps de la gare.

Nous sommes heureux de pouvoir signaler ces quelques améliorations, mais quand aurons-nous une gare en rapport avec l'importance de notre ville ?

Taxe sur les chiens. — Le maire de la ville de Tourcoing a l'honneur de prévenir ses concitoyens qu'à compter de ce jour le rôle de la taxe municipale sur les chiens est mis en recouvrement et qu'il s'élève à la somme de 6,652 fr.

Un homme qui habite rue du Brun-pain, passant, vendredi vers 10 h. 1/2 du soir, rue de Turenne a été blessé à la figure par des tessons de vases en terre que lui ont jetés deux jeunes gens qui ont pris ensuite la fuite.

Après avoir reçu des soins dans une maison voisine le blessé a pu regagner son domicile. Quant aux auteurs de cette brutale agression ils sont demeurés inconnus.

Une disparition. — Camille Kint, jardinier, demeurant près de la gare des Francs a quitté son domicile le 28 courant à midi en disant à sa femme que s'il ne trouvait pas d'ouvrage il ne reviendrait plus. Il a disparu depuis. Il était vêtu d'un pantalon et d'un veston en velours marron cotelé, coiffé d'une casquette en soie et chausse de bottines.

LILLE

La Société des sauveteurs du Nord tiendra son assemblée trimestrielle dimanche 1er mai à onze heures dans la grande salle de l'hôtel du Maisniel, 29, rue des Jardins. Dans cette réunion, le trésorier présentera le tableau de la situation financière de la Société, qui est des plus prospères. Le dernier exercice présente un excédent de recettes sur les dépenses de 707 fr. 79. L'avoir de la Société, constituant le fonds de retraite, était au 1er mars 1887 de 27,384 fr. 52.

Société hippique. — *On nous prie de rappeler* qu'à l'occasion du Concours hippique annuel qui s'ouvrira sur l'Esplanade de la Citadelle le dimanche 8 mai, la Société hippique française organise une grande course nationale de bagues qui aura lieu le jeudi 12 mai dans l'enceinte du concours.

La Société désirant faire imprimer un programme qui porterait les noms des concurrents, les prie instamment de vouloir bien s'inscrire au siège de la Société, au Champ-de-Mars, du mardi 10 mai au mercredi 11 avant 5 heures du soir.

Cette fête, qui aura une couleur toute locale, sera pour notre contrée d'un grand attrait.

CONCURRENCE IMPOSSIBLE

Des princes étrangers, d'ailleurs très authentiques,
Jaloux du grand nom des Princes du Congo,
Etudient, nous dit-on, les sciences chimiques,
Dans l'espoir d'inventer quelque savon nouveau,
Mais le Congo défie ses rivaux exotiques,
Et du progrès humain reste le dernier mot.

14711d VAISSIER frères, Roubaix-Paris.

NORD

LES ÉLECTEURS sénatoriaux du Nord sont convoqués pour le 19 juin, à l'effet de pourvoir au remplacement de M. Fournier.

Chronique des Arts. — Les artistes de la région au Salon de Paris (suite) :

PEINTURE. — Declercq : Garenne de Saint-Frieux. — Deconninck; Ecce!; Bébés cueillant des mûres. — Dagnillaux : les Antines de l'Aumônier. — Delacroix : Clair de lune. — Delécluse : Bacchantes; Portrait. — Demont : les Abeilles; les Fiançailles. — Demont (Mme) : le Pain; Danse enfantine. — Jules Denneulin : Idylle; Surpris par l'orage. — Denilly : Eve. — Dudicourt : les femmes d'Hassan. — Duthoit : une Ancienne. — Duyver : Portrait de Mme S.

Armand Gautier : le Choléra; le Monastère. — Grémin : *En hiver*; Scène de plage.

Harpignies : Solitude; Etude. — Houzé : Village maritime.

Jameson : la Fille du pêcheur.

Ketels : Portrait. — Krabanski : Portrait de Mme J. Cambon.

Labbé : le Marchand de journaux. — Leclercq : Portrait. — Lecreux : Chrysanthèmes. — A. Lefèbvre : Portrait. — Lefèvre : une Source. — Lepic : Plage de Berck. — Leroy-Saint-Aubert : l'Œillet. — Lesur : Saint-Louis enfant faisant l'aumône. — Lhermitte : la Fenaison.

Maroniez : Les grands fossés à Fresnicourt. — Merlin : Portrait de la famille P. — Mericourt : Sur la greve. — Moro : Reischoffen; portrait.

Noncleroq : l'Etoile du berger; Marie-Jeanne.

Patteln : Jeune Fille à la fontaine; Réveuse. — Pinchart : Sonnet d'étudiant. — Pluchart : Travaux des champs en Flandres.

Ramet : Atelier. — Richet : Près Chantilly; les Moulins de Gamaches. — Rossert : Cour normande. Roussel : Apprêts de la pêche à Berck.

Sauvaige : Plage de Heyst. — Scalbert : Au Bois de Boulogne. — Schmidt : Jeune martyre. — Schouteten : *En Campine*. — Spriet : la Fille du Doge. — De Sylva : Salle de vente en province. — Sautai : Intérieur de couvent. — Sain : Pensierosa; portrait.

Tattegrain : les Casselois dans les marais de Saint-Omer, se rendent à merci à Philippe-le-Bon (11 janvier 1436).

Wagrez : La fête de mai à Florence (XVIe siècle). — Wallet : le Chemin de Kerbliouet; le Soir. — J.-J. Weerts : les Ganchisses de Limoges (plafond). — De Winter : l'Attente d'une distribution de charité en Flandre.

AQUARELLES ET DESSINS. — Atheling : cinq Marines. — Boiron : Portrait de Daubray; id. de Mlle D. — Boissiere (Mme) : Etude. — Boulet (Mlle) : Portrait. — Gustave Bouvart : le Mihinic; Plage de Perame. — Carlos Lefebvre : Auberge en Sologne; la Sambre; la Carnaée. Crauck : 14 juillet 1789. — Debras : Près de Boulogne; Potager. — De Coninck : Hortensias. — Dehée (Mlle) : Portrait de V. Bayonval. — Delance : l'Etang de Fourmies. — Deturck : une Sœur de St-Maur. — Diémer (Mme) : Chrysanthèmes. — Duhem : Rue à Berne; Marais de Planques. — Dutilleul : Iris. — Armand Gautier : Portrait. — Grigny : J'adjuge! — Le Camus (Mlle) : Portrait. — Lefèvre : Eventail. — Lefèvre : la Bonne; Chrysanthèmes. — Manrin (Mlle) : Tête d'étude. — Moyaux : la Galerie de sculpture au Louvre. - Payen (Mlle) : Portrait. — De Peslouan (Mme) : deux Portraits. — Puisoye (Mlle) : quatre Portraits. — Rossert : le Vallon. — Saint-Genois : Portraits. — Theunissen : Portrait. — Willaume : Portrait.

SCULPTURE. — Beuyssen : Buste. — Boutry : Buste. — Cauler : Léandre expirant; Buste. — Carlon : Buste. — C. Carlier : la famille; Buste. — J. Carlier : Buste. — Cordier : Baigneuse; Buste du général Boulanger. — Cordonnier : Protection; Archéologie. — Crauck : l'Amiral Aube. — Delbey : un Fumeur. — Delrue : Faisan. — Deplechin : Tête d'étude. — Desruelles : Buste. — Duquesne (Mlle) : Buste. — Engrand : Porte-Fleurs. — Fagel : Statue de la comtesse de Caen; la Première offrande d'Abel. — Frère : Buste; Médaillon. — Guillaume : Jules Ferry. — Houdain : Vendanges sont faites. — Houssin : Léda : Buste. — Laoust (Mlle) : Médaillon Renais-ance. — Laoust, Pierrot : Jean de Médicis. — H. Lefebvre : Mlle Simonet : Médaillon. — Legout : Médaillon. — A. Léonard : Sabine : Buste. — C. Léonard : Marguerite. — Lormier : Médaillon. — Louis Noël : Mgr Lequette; Buste. — Mabille : Lamartine; l'Amour blessé. — Pelate : Orphée endormant Cerbère. — Peigrin : Buste. — Printemps : deux Bustes. — Theunissen : Buste. — Trafiot : le berger Jupiti : Jack (de la ménagerie Pezon). — Villanis : deux Bustes.

ARCHITECTURE. — Bernard : Restauration de la tour de Saint-Amand. — Bonnier : Maison de campagne. — Cherier : Orphelinat agricole à Saint-Quentin. — Ghesquier : Croquis et études en voyage. — Hista : Restitution des voûtes de la chapelle du château de Saint-Germain. — Roussel : Restauration de l'église de Carnières.

GRAVURE. — Boutry : Lions à la source. — Crauk : Tête. — Jimman : Femme au rouet. — L. Desbrosses : Soleil couchant. — Duchy : Portraits. — J.-G. Foucart : Voiture de gala de Jean V de Portugal. — Amand Gautier : Portrait. — Hédouin : quatre Sujets de Molière. — Hermant : Portrait. — Alph. Leroy : Cuirassier blessé. — Penet : Fleurs de printemps; l'Eté. — Valez (Mlle) : Saint-Valery-sur-Somme.

MONUMENTS PUBLICS. — Louis Noël : Buste du sénateur Devaux; id. de l'abbé Sublieau; la Foi et la Discipline (bas-reliefs). *(A suivre).*

Douai. — *La question des Facultés.* — M. le maire de la ville d'Aix vient d'adresser à M. le maire démissionnaire de Douai la lettre suivante :

« Les habitants d'Aix ayant été menacés, comme le sont maintenant ceux de Douai, d'être dépouillés des Facultés qui font l'orgueil et la fortune de leur ville, ont suivi, avec la plus vive émotion, les douloureux incidents de la lutte que vous et vos concitoyens soutenez pour la défense de droits auxquels jamais aucun pouvoir n'avait osé porter atteinte.

» A cette défense, pour laquelle vous déployez de si généreux et courageux efforts, nous applaudissons de tout cœur. C'est un grand exemple que vous donnez et que nous saurions imiter au besoin. »

Suicide du maire de Raillencourt. — Hier vers 3 heures de l'après-midi, M. Dépret, maire de Raillencourt-Sainte-Olle, s'est pendu dans son domicile. Il était âgé de 75 ans.

On attribue ce suicide à des chagrins de famille. Eu outre, dit-on, M. Dépret était dans une situation pécuniaire très gênée.

La dynamite à Quiévy. — Une bombe renfermant des matières explosibles a éclaté cette nuit, dans une des principales rues de Quiévy. Les dégâts sont purement matériels, heureusement.

Deux autres bombes avaient été placées en face de la même maison, celle d'un des plus notables habitants de Quiévy; la mèche qui les reliait avec la première bombe n'a heureusement pas pris feu.

PAS-DE-CALAIS

Un espion prussien à Arras. — Au cours de l'enquête qui vient d'être ordonnée par le gouvernement sur le nombre d'étrangers résidant en France, un individu nommé Lieb, employé comme contre-maître dans un établissement industriel des environs d'Arras, fut prié de produire les pièces établissant son identité. Le lendemain, Lieb avait disparu. On a su, depuis, que cet individu était un espion au service de l'Allemagne et qu'il appartenait à l'armée en qualité de capitaine de uhlans.

BELGIQUE

L'ÉLECTION LÉGISLATIVE D'AUDENAERDE. — Notre correspondant d'Audenaerde nous télégraphie le résultat de l'élection législative qui a eu lieu, samedi, dans cet arrondissement :

Le candidat catholique M. de Malander est élu il distance de 94 voix son concurrent libéral, M. Liefmans. Voici les chiffres officiels du dépouillement :

Votants : 1528
M. de Malander..... 780 voix.
M. Liefmans..... 686 »

Voici quelques détails sur la journée à Audenaerde :

Dès les neuf heures, les électeurs arrivent en grand nombre, qui à pied, qui en voiture, qui par le train. Le carillon au beffroi annonce l'ouverture des opérations électorales. Le mouvement grandit, chacun se rend à son poste.

Les libéraux promènent un placard ignoble contre M. De Malander.

La journée s'est passée sans autre incident.

A l'issue du scrutin, une émouvante manifestation a eu lieu au cercle catholique en l'honneur de M. de Malander; celui-ci est vivement félicité et acclamé pendant que le drapeau national est arboré à la façade.

M. de Malander très touché, répond par une courte allocution. Il dit : « Le résultat de la journée n'est pas un triomphe : des défaillances se sont produites, ma candidature a souffert d'intrigues; mais je triomphe de ces intrigues.

Je garderai une reconnaissance éternelle aux électeurs qui m'ont honoré de leurs suffrages, car ils me sont dévoués jusqu'à la mort. (bravos enthousiastes).

Ils peuvent compter sur moi comme je compte sur leur inébranlable fidélité.

Le temps des épreuves n'est pas passé pour moi Mais quoiqu'il advienne, fort de votre estime, j'irai jusqu'au bout.

La journée d'aujourd'hui ne peut pas laisser de traces, il ne restera dans nos cœurs aucun souvenir mauvais. Oublions ces défaillances d'un jour.

Songeons à l'union du parti plus que jamais nécessaire. Sans elle nous courons à un échec certain. (Longues acclamations).

Bruxelles. — La convention entre la France et l'Etat du Congo a été signée samedi soir.

Pour la délimitation, l'Etat accepte la transaction proposée par M. de Freycinet. La limite sera le thalweg du l'Oubangbi. Le petit poste de N'Koundja, fondé par M. de Brazza, et qui se trouve sur la rive gauche, est cédé à l'Etat libre, la rive droite seule appartenant à la France.

La clause de preemption stipulée en 1885 ne sera pas opposable à l'Etat s'il voulait céder partie ou totalité de ses territoires à la Belgique.

L'Etat renonce à la loterie de 20 millions dont l'émission en France aurait pu avoir lieu suivant un engagement pris par M. Jules Ferry, mais le gouvernement français consent à admettre à la cote les titres de l'emprunt du Congo jusqu'à concurrence de 80 millions.

Prix du pain pour servir de règle aux boulangers. Pain de ménage, composé de deux tiers de blé blanzé et un tiers de blé roux ou mâcleux. Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 0,27 c. Pain de deuxième qualité, le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 0,29. Pain blanc, composé comme le précédent, avec extraction de 25 pour 100 de son, remplacé par la même quantité de fleur, le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 0,33 c. Pain de fleur (dit pain français), composé de fleur première qualité, le pain de 125 grammes est taxé à 0,41.62½; les deux pains, à 0,750; les quatre pains, à 1,50; les huit pains, à 3 f. c. Fait à l'Hôtel de la Mairie de Roubaix, le 30 avril 1887.

Le Maire de Roubaix, J. LAGACHE.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 30 avril.* — Rachel Guiot, rue de l'Abattoir, 17. — Florence Feret, rue de l'Alouette, 23. — Laure Taisne, rue de Turenne, 2. — Berthe Stichelbout, rue Casimir Perrier maisons Vandermaelen. — Charles Lebrun, rue Christophe-Colomb, 29. — Delphine Desfrennes, rue de France, 137. — Augustin Delbergue, rue du Moulin, 169. — Jeannette Delen, rue Milton, 19, fort Saint-Joseph. — Gabrielle Toulemonde, rue du Pays, 30. — *Mariages du 30 avril.* — Emile Demecastère, 24 ans, plâtrier de carton, rue Choiseul, et Augustine Mathon, 22 ans, ménagère, Grande-Rue, 87. — Charles Vansyngel, 21 ans, tisserand, au Blanc-Seau, et Florence Duponchel, 20 ans, tisserande, rue d'Alma, cour Fraignac, 8. — Charles Vannemoriere, 24 ans, tisserand, rue des Vélocipèdes, et Marie Vandermeeren, 23 ans, tisserande, rue de Béthune, 30. — Jules Florent, 38 ans, graisseur, rue Saint-Antoine, et Philomène Desfontaines, 36 ans, rattacheuse, rue Latine, 9 *Déclarations de décès du 30 avril.* — Marie Sickman, 1 an 3 mois, rue de la Balance, 30 — Henri Sendras, 2 mois, rue des Fondeurs, cour Chopart, 5. — Irène Thomasso, 1 jour, rue de Lannoy, 19 — Smits, présenté sans vie, rue du Vivier, cour Ducroeq, 5. — Conrard Legein, 29 ans 11 mois, marchand boucher, rue du Collège, 109.

TOURCOING — *Déclarations de naissances du 30 avril.* — Madeleine Trenteaux, rue de Lille. — Louis Doons, au Blanc Seau. — *Adolphe Boschamps, sentier de Roubaix.* — Elisa et Zélia Gieregat, (jumelles) rue de l'Epine. — *Mariage du 30 avril.* — Gustave Capelle, 23 ans, tisserand et Elise Noppe, 21 ans, soigneuse. — *Déclarations de décès du 30 avril.* — Edouard Cantoni, 11 mois 17 jours, rue Saint-Pierre. — Elise Derycke, 2 ans 10 mois, route de Risquons-Tout.

LINSELLES. — *Déclarations de naissances du 22 au 29 avril* — Oscar Vanwalleghem, le Plegard. — Henri Onquiert, le Caillou. — Jeanne Ferrant, le Cagebert.

BOUSBECQUE. — *Déclarations de naissances du 23 au 30 avril.* — Henri Vantiamme, à la Basse-Ville. — Albert Florin, aux Bois. — *Déclarations de décès du 23 au 30 avril.* — Pierre Clayes, 20 ans, rue du Petit-Chemin-de-Wervicq.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille DECOTTIGNIES qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Maître Henri-Joseph DECOTTIGNIES, membre du Tiers-Ordre de Saint-François d'Assise, ancien maire d'Hopital, pieusement décédé à Roubaix, le 29 avril 1887, à l'age de 65 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le dimanche 1er mai, à 8 heures, et aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le lundi 2 dudit mois, à 10 heures, en l'église du Sacre-Cœur, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 4 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, boulevard de Strasbourg, 79.

Les amis et connaissances de la famille LECOUTREDELOS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Florimond LECOUTRE, décédé à Roubaix, le 28 avril 1887, dans sa 68e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 2 mai 1887, à 9 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 6 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Latine, 15.

Les amis et connaissances de la famille FLIPOLECLERCQ qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-par du décès de Monsieur Eugène FLIPO, veuf de Dame Marie-Rose LECLERCQ, décédé à Roubaix, le 25 avril 1887, à l'age de 50 ans et 2 mois, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le dimanche 1er mai, à 8 heures, et aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le lundi 2 dudit mois, à 10 heures, en l'église du Sacre-Cœur, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 4 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, boulevard de Strasbourg, 79.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 3 mai 1887, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis-Desiré MULLIEZ, marguillier de la paroisse Notre-Dame, époux de Dame Aimée ELOY, décédé à Roubaix, le 28 mars 1887, dans sa 69e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Messieurs les Marguilliers de la paroisse feront célébrer un Obit le mercredi 4 courant, à 10 heures 1/2. — La Conférence de Saint-Vincent-de-Paul fera célébrer un obit le jeudi 5 dudit mois, à 7 heures, en la même église. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 2 mai 1887, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri-Joseph LECOMTE, époux de Dame Amélie MOULARD, décédé à Roubaix, le 31 mars 1886, dans sa 65e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 2 mai 1887, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Pierre-Joseph DOYILLE, époux de dame Marie SAMAIN, décédé à Roubaix, le 2 avril 1887, dans sa 35e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 2 mai 1887, à huit heures, pour le repos de l'âme de Dame Célina TAHON, épouse de M. Louis MAHIEU, décédée à Roubaix, le 29 mars 1887, à l'age de 46 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel aniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 2 mai 1887, à 2 heures, pour le repos des âmes de Dame Adèle DESTOMBES, épouse de M. Floris Wacrenier, décédée à Roubaix, le 24 mars 1884, dans sa 74e année, et de Monsieur Carlos WACRENIER, décédé à Roubaix, à l'age de 29 ans, administrés des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, le lundi 2 mai 1887, à 9 heures 1/2, pour le repos des âmes de M. François VANCKERE, décédé à Roubaix, le 15 mai 1886, dans sa 79e année, et de dame Victoire BEHAGUE, décédée à Roubaix, le 7 avril 1871, à l'age de soixante ans, administrés des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

FAITS DIVERS

Le « Berliner Tageblatt » raconte l'anecdote suivante :

« Il y a quelque jours, on fêtait chez le prince Guillaume l'anniversaire de la naissance d'un de ses enfants. Le prince de Bismarck apporta en présent au petit prince un orgue de Barbarie.

» Trois jours après, le jeune prince se plaignit à M. de Bismarck qu'il ne pouvait pas jouer de l'orgue car ses mains se fatiguaient vite, et pria le chancelier de vouloir bien lui jouer quelque chose.

» Le chancelier se mit à tourner la manivelle de l'orgue, mais avec une telle energie que les sons de l'instrument attirèrent presque tous les membres de la famille impériale, grands et petits, et ces derniers commencèrent à danser autour du prince de Bismarck.

» Le prince Guillaume, voyant que son fils aîné prenait aussi part à la danse, fit observer au chancelier :

» — C'est vraiment étonnant. Voici un petit futur empereur que vous faites déjà danser à votre guise. »

Par le train express d'hier, soir trois princes indiens sont arrivés à Paris en costume national. Ils sont descendus à l'hôtel Bristol.

Le capitaine Hamilton les accompagne.

Une dépêche de Barcelone vient d'apprendre au préfet de police de la Seine qu'un sieur Paillier, employé à la Société générale de Paris, qui avait pris la fuite le 15 août dernier après avoir encaissé pour 98,000 fr. de coupons, a été arrêté dans cette ville. Pendant plusieurs jours, l'administration de la Société générale et la famille Paillier crurent que celui-ci avait été victime d'un guet-apens ; mais la femme du fugitif reçut bientôt une lettre qui dissipait tous ses doutes à cet égard. Paillier lui avait écrit :

« Ma chère femme,

» Ne te tourmente pas, je vais tenter la fortune. Pour gagner de l'argent, il faut avoir de l'argent.

» PAILLIER. »

L'honnête femme s'empressa de remettre le pli et les cinq cents francs qu'il contenait à qui de droit. Depuis, elle avait attendu vainement le retour de celui qui l'avait abandonnée ainsi que ses trois enfants, qu'elle n'a